



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières - n° 25 du 15 septembre 2015



Date du prochain Bulletin : mardi 29 septembre 2015.
Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées les 7 et 14 septembre par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

A retenir, cette semaine :

Pêcher (p. 1-2) :

- ⇒ Tordeuse orientale : le vol se poursuit avec des prises parfois fortes
- ⇒ *Xanthomonas*/maladies de conservation : suivre les mesures prophylactiques

Cerisier (p. 4) :

- ⇒ Cossus : Dégâts observés en MVR. Soyez vigilants.

Pommier - Poirier (p. 5-7) :

- ⇒ Carpacse : vols terminés en tous secteurs.
- ⇒ Maladies de conservation : soyez vigilants en cas de pluie

Châtaignier (p.7) :

- ⇒ **Carpacse et Tordeuse : Risque d'attaque faible mais présent.**

Noyer (p.8) :

- ⇒ **Carpacse : Le vol se termine. Risque d'attaque minime.**

Toutes espèces (p. 9) :

- ⇒ Mouche méditerranéenne : Aucune nouvelle capture. Restez vigilants.
- ⇒ *Drosophila suzukii*: **Restez vigilants, période à haut risque en cours**
- ⇒ *Xylella fastidiosa* : **Signalez tous symptômes suspects aux correspondants observateurs Fredon/Fdgdon**

PECHER

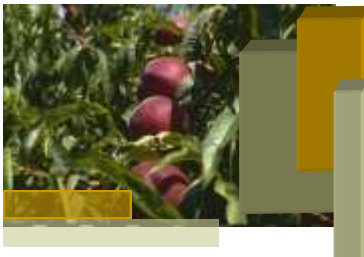
La récolte des dernières variétés se termine en Moyenne Vallée du Rhône. Les bilans sont réalisés à partir d'un nombre faible de parcelles de référence, la majorité étant désormais récoltée.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

Situation : Le vol se poursuit avec des captures qui restent élevées. 45 prises ont été enregistrées le 14 septembre sur une parcelle de pêcher en Moyenne Vallée du Rhône.

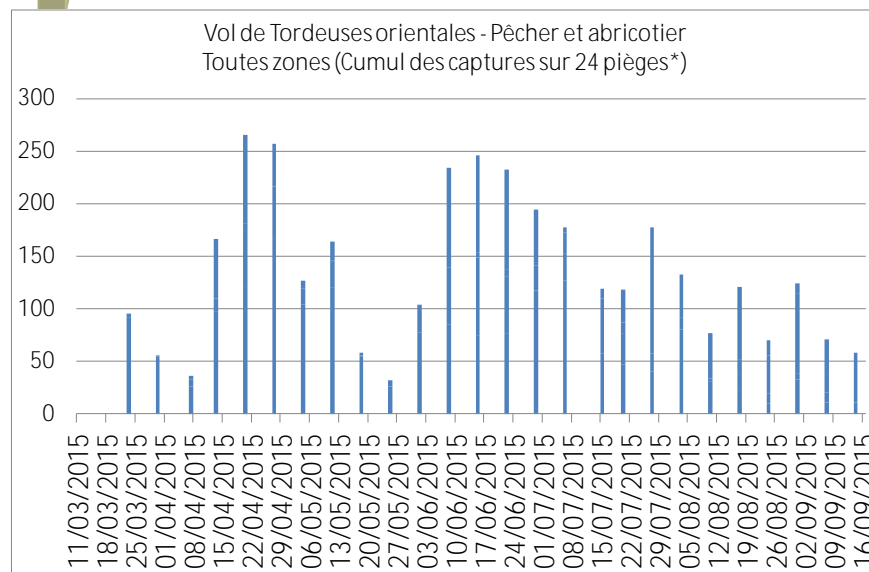
Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES des 7 et 14 septembre 2015 sur pêcher

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR 7 sept. 2015	3	0	0	1	1	1
MVR 14 sept. 2015	3	0	1	0	1	1



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



* cumul sur 6 pièges le 7 septembre, sur 4 pièges le 14 septembre

Analyse de risque : **Il existe toujours un risque d'attaque sur fruits.** Les périodes chaudes et sèches sont favorables à la poursuite du vol.

MALADIES DE CONSERVATION

Analyse de risque et prophylaxie : Soyez vigilants en cas de pluie, en particulier dans les parcelles présentant des foyers infectieux (**rameaux contaminés, fruits momifiés**), ou des blessures (attention en cas de grêle, morsures de forficules...). **Les pluies abondantes de ces derniers jours peuvent être favorables à l'apparition de ces maladies.**

Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place :

- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

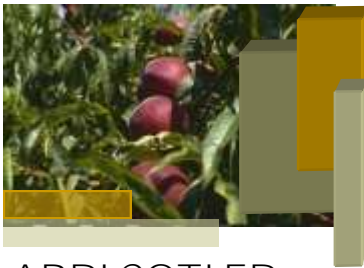
MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Analyse de risque : Soyez vigilants dans les parcelles de pêchers ayant présenté des dégâts cette année et/ou les années précédentes. **Au-delà de 22°C, moins de 5 heures d'humectation suffisent pour entraîner des contaminations. Soyez donc vigilants en cas de pluie et en conditions d'irrigation** (attention aux branches fruitières en bas des arbres).

Prophylaxie : Maintenir les mesures prophylactiques.

- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite.
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
- Éviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument. Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

Penser à évaluer le potentiel d'inoculum de la maladie (Cf. BSV n°24 du 01/09/15)



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZSCHELIA PRUNI -SPINOSAE*

Biologie : Cf. Biologie et photos dans le BSV n° 24 du 01/09/15

Situation : En Moyenne Vallée du Rhône, lors des comptages réalisés les 7 et 14 septembre, aucune parcelle du réseau n'était concernée par la présence de la maladie. Néanmoins, des symptômes sont toujours visibles sur jeunes abricotiers et vergers adultes.

Analyse de risque : Nous sommes actuellement dans une période favorable à l'observation des symptômes, mais le risque de contamination à l'occasion des pluies sur abricotier et prunier est moindre à cette période. La rouille du prunier peut dans certaines conditions provoquer le jaunissement du feuillage puis une défoliation prématurée des arbres. Mais les conditions climatiques sèches connues mai et juin n'ont pas été favorables au champignon et le risque d'observer des défoliations est faible. Observez vos parcelles.

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER-ECA

Réglementation : Cf. BSV n° 20 du 07/07/2015

Analyse de risque et mesures de lutte : Actuellement, nous ne sommes pas en période de risque de contamination par le vecteur *Cacopsylla pruni*. **Mais, profitez de la période estivale** pour repérer les arbres atteints. Les symptômes (Cf. photo dans BSV n°23) sont en effet plus facilement visibles : les feuilles jaunissent et s'enroulent autour de la nervure principale (à ne pas confondre avec des problèmes au niveau des racines ou du collet).

Les mesures de lutte obligatoire définies par l'arrêté du 18 décembre 2014 en Drôme-Ardèche, sont les suivantes :

- repérer et éliminer les arbres présentant des symptômes de manière à ce qu'il n'y ait pas de rejet de porte-greffe
- Ne pas laisser se développer les rejets de porte-greffes des arbres fruitiers
- Il est également demandé de signaler les vergers abandonnés et présentant des symptômes

CERISIER

COSSUS GÂTE-BOIS

Situation : Une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône était concernée par la présence du ravageur lors des observations du 14 septembre.

Analyse de risque : Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide de cerisiers, il est surtout rencontré dans le secteur Rhône-Loire. La période à risque de dégâts est en cours. Les larves creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable. On peut trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries. Soyez vigilants.

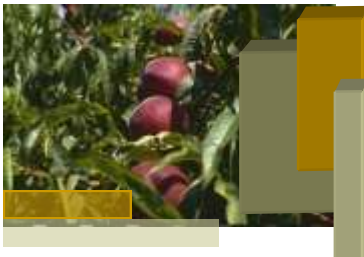
POMMIER-POIRIER

BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1 000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, tordeuses de la pelure, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladies de conservation, maladie des crottes de mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2016.

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Analyse de risque : En cas de pluie et de longue période d'humectation, des contaminations secondaires peuvent se produire. Soyez également vigilants dans vos parcelles en cas d'irrigation par aspersion, car le feuillage peut rester humide plusieurs heures.



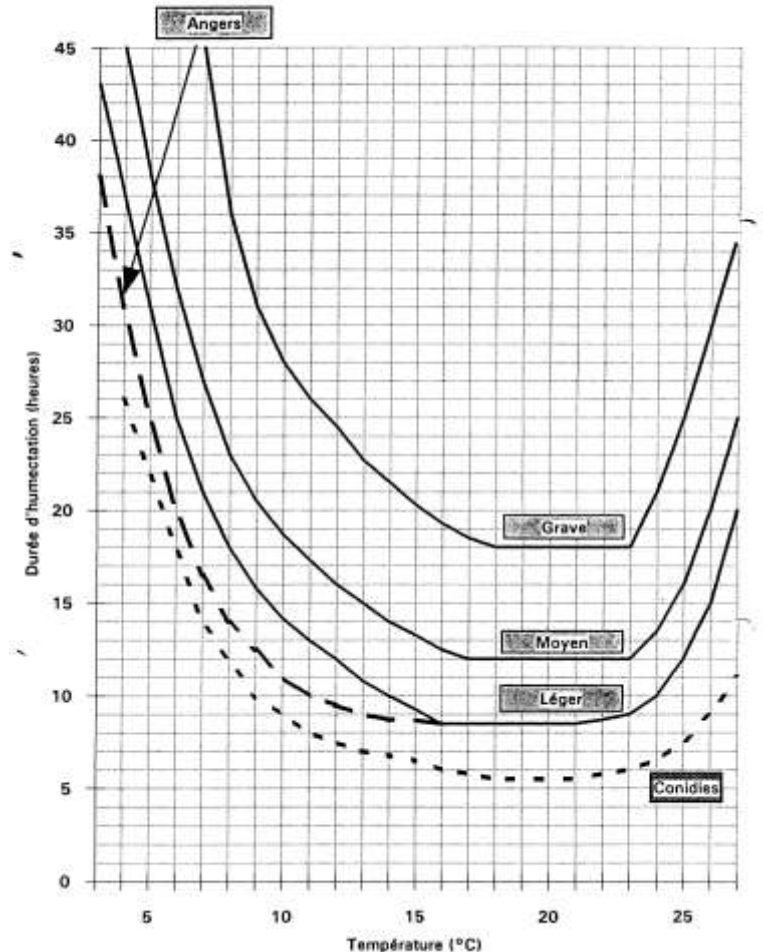
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Pour que des contaminations par les conidies se produisent, il faut 5 h 30 à 6 heures d'humectation entre 15°C et 25°C, 9 heures d'humectation à 26°C et 11 heures d'humectation à 27°C, selon Mills.

Courbe de Mills : niveaux de risque pour les Ascospores et les Conidies



MALADIES DE CONSERVATION

Les principaux champignons responsables de ces pathologies sont :

⇒ des parasites latents, c'est-à-dire des champignons pénétrant dans les fruits par des portes d'entrée naturelles comme le *Gloesporium*, le chancre commun, le *phytophthora*...

⇒ Ou des parasites de blessures, comme les *Monilia*, le botrytis de l'œil, le *pénicillium*...

Cf. description et photos dans BSV n°23 du 18/08/2015

Situation : Aucun signalement de maladies de conservation n'a été fait à l'issue des observations des 7 et 14 septembre.

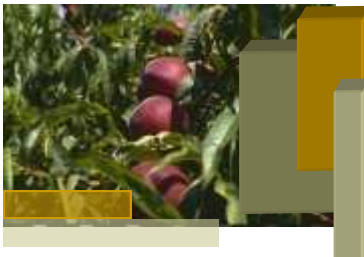
Analyse de risque et prophylaxie : Les maladies de conservation sont favorisées par un temps humide dans le mois précédent la récolte. Surveillez la météorologie.

Mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et trie les fruits à l'entrée en station.
- **Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).**
- Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Evitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés.

CARPOCAPSE - *CYDIA POMONELLA*

Situation : Au sein du réseau, seuls 3 pièges présentaient des captures sur les 14 pièges suivis le 7 sep4

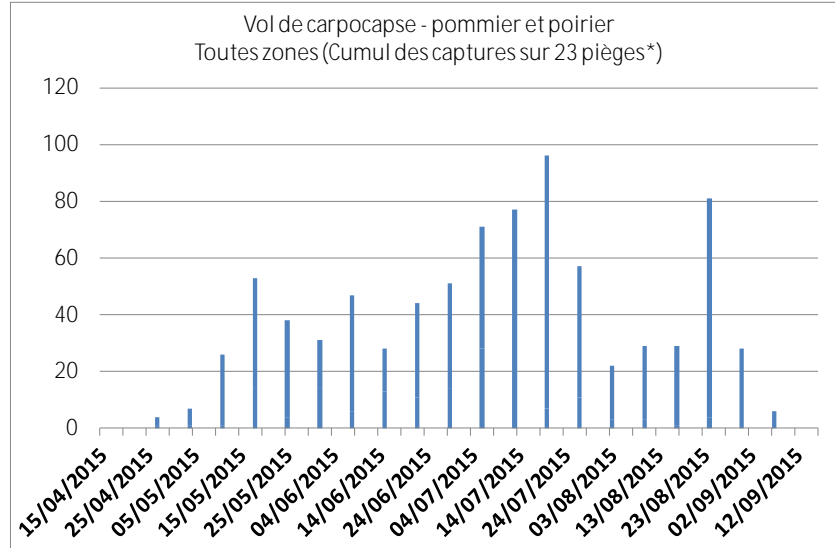


BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



tembre. Aucune prise n'a été observée le 14 septembre.



*cumul sur 14 pièges le 7 septembre, sur 9 pièges le 14 septembre

Analyse de risque : Les vols sont désormais terminés en tous secteurs.

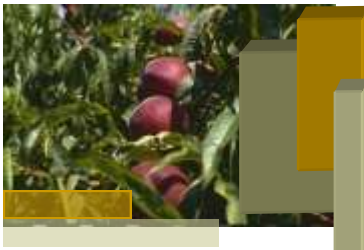
Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 7 septembre sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 2 captures	Nombre de pièges avec 3 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	13	10	2	1	0	0
RL	1	1	0	0	0	0

Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 14 septembre sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 2 captures	Nombre de pièges avec 3 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	9	9	0	0	0	0

TORDEUSE ORIENTALE - *CYDIA MOLESTA*

Situation : Le vol approche de la fin avec des prises en constante diminution. Néanmoins, des captures sont encore enregistrées dans certains secteurs. 14 et 17 prises ont été enregistrées le 7 septembre sur des parcelles de pommier en Moyenne Vallée du Rhône.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 7 septembre 2015 sur pommier-poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	7	2	2	1	2	0
RL	1	1	0	0	0	0



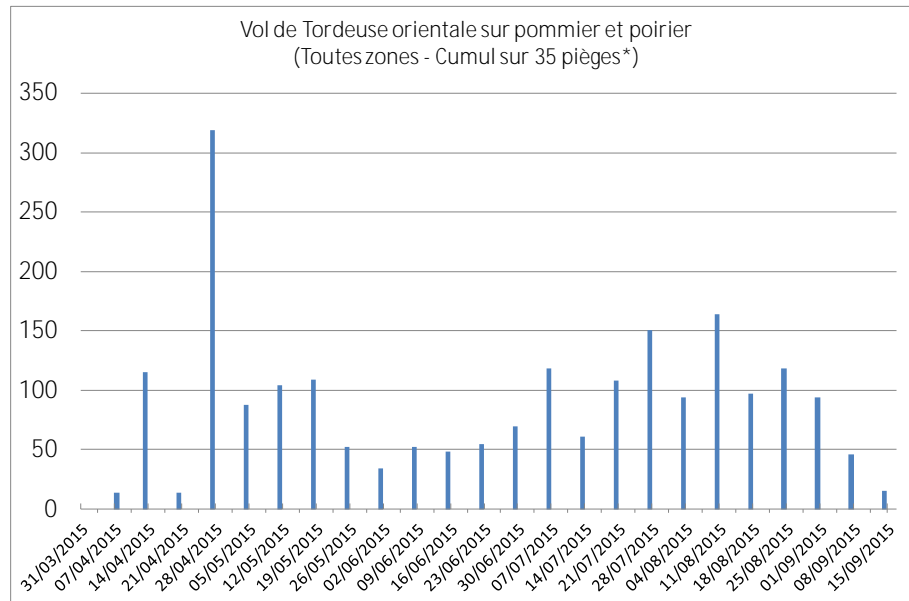
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 14 septembre 2015 sur pommier-poirier

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	5	1	3	1	0	0



* cumul sur 8 pièges le 7 septembre, sur 5 pièges le 14 septembre

Analyse de risque : Le risque d'attaque peut concerner les fruits à pépins à cette période surtout lorsque la récolte de pêches est terminée. Soyez vigilants. Les dégâts ressemblent à ceux du carpocapse. **La distinction se fait par l'observation des larves à la loupe, celles de tordeuses orientales** présentant un peigne anal à la différence de celle du carpocapse. Et les larves de tordeuses orientales évitent la zone de pépins en creusant leur galerie.

TORDEUSES DE LA PELURE - *CAPUA* et *PANDEMIS*

Situation : Le 7 septembre, une capture de *Capua* a été observée sur un des 12 pièges suivis. Le 14 septembre, seul 1 piège présentait des captures de *Pandemis* (2 captures) sur les 10 observés. **Aucun dégât n'était visible sur les parcelles de référence**

Analyse de risque : Les vols sont désormais terminés en tous secteurs. Réalisez un comptage sur 1000 fruits pour évaluer le risque pour la saison 2016.

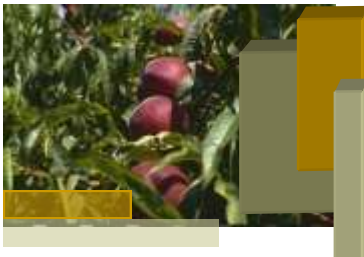
ANTHONOME D'HIVER DU POIRIER—*ANTHONOMUS PIRI*

Biologie : L'anthonome est un charançon brun roux. Les adultes sont en diapause pendant l'été et reprennent leur activité à partir de mi-août. Ils ne sont pas visibles en journée car ils se cachent au sol ou dans les anfractuosités de l'écorce. Ils sortent la nuit jusqu'au début du jour. Le pic de pontes a généralement lieu entre le 15 septembre et le 15 octobre.

Les femelles pondent à l'intérieur des bourgeons et les œufs vont éclore en fin d'hiver. Les dégâts seront donc visibles au printemps prochain : les bourgeons à fruits ne débourrent pas car ils sont évidés par la larve qui se nourrit en totalité de la future inflorescence.

Analyse de risque : Dans les vergers ayant présenté des dégâts ce printemps ou en 2014, réaliser des battages de préférence tôt le matin pour détecter la présence des adultes.

Méthodes alternatives : à la sortie d'hiver, (au débourrement, stade C) il faudra récupérer et éliminer les bourgeons attaqués sur les arbres les plus atteints. Les sortir du verger et les détruire. Un autre



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



moyen de lutte consiste à détruire les anthonomes récupérés sur des bâches après battage. Enfin, une taille adaptée permettra de réduire le risque anthonome en détruisant les rameaux porteurs de boutons attaqués.

FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Prophylaxie : Observez régulièrement vos parcelles, assainissez obligatoirement en cas de présence. Cf. photo de symptôme sur poirier dans le BSV n°15, et sur pommier dans BSV n°16.

Retrouvez les mesures prophylactiques détaillées et toujours en vigueur dans la Note Technique Feu Bactérien 2013 : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf

KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - *PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*

En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :

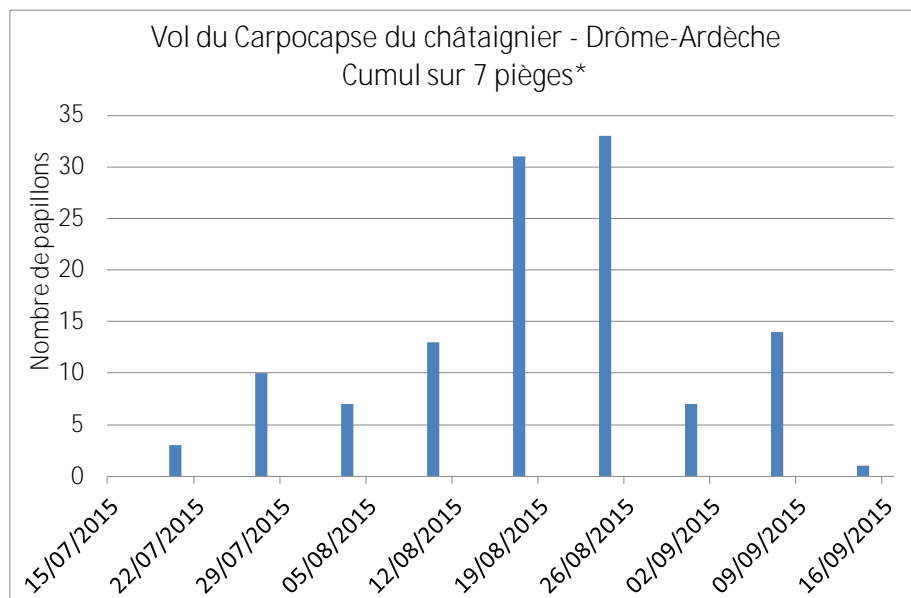
- **Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.**
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible éviter de travailler dans vos plantations par temps humide

Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE

Situation : Le vol de carpocapse du châtaignier se poursuit en Drôme et Ardèche avec des prises en diminution, mais qui restent toutefois élevées sur certaines parcelles.



*cumul sur 6 pièges le 7 septembre, sur 4 pièges le 14 septembre



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Analyse de risque : Le risque d'attaque est toujours présent sur les parcelles sensibles. Soyez vigilants.

TORDEUSES DU CHATAIGNIER

Situation : 1 capture a été enregistrée sur un des 3 pièges suivis le 7 septembre. Le 14 septembre, un autre piège présentait 2 captures.

Analyse de risque : La période de vol se termine et le risque d'attaque est désormais faible.

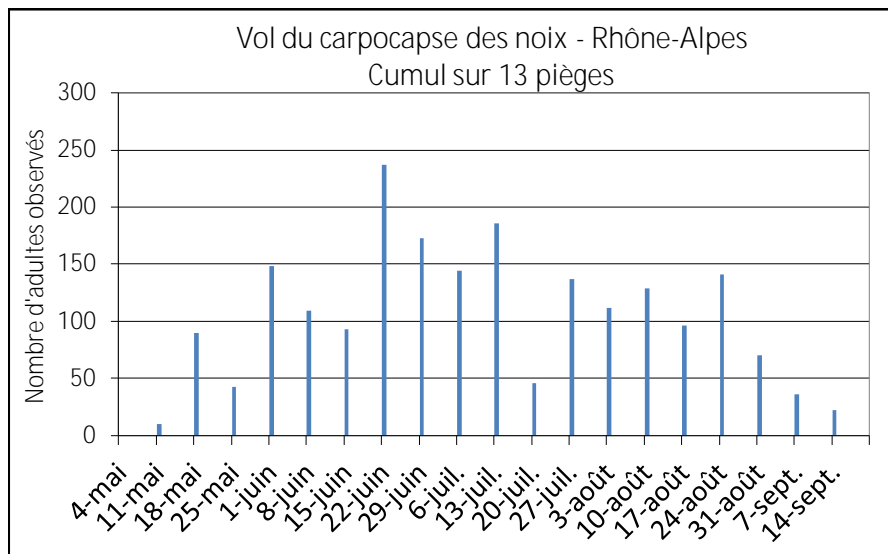
SEPTORIOSE DES FEUILLES—*SEPTIRIA CASTANICOLA*

La septoriose (souvent appelée rouille ou anthracnose des feuilles) provoque l'apparition de taches anguleuses souvent très nombreuses et très serrées sur les feuilles. Lorsque l'attaque est importante, les feuilles jaunissent et tombent prématurément en empêchant le grossissement normal des fruits. Le champignon se conserve sur les feuilles tombées au sol et se dissémine pendant l'été à l'occasion des pluies.

NOYER

CARPOCAPSE - *CYDIA POMONELLA*

Situation : Le vol approche de la fin avec des prises en constante diminution depuis 3 semaines.



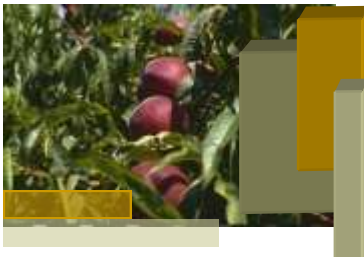
Analyse de risque : La période de vol se termine et le risque d'attaque est désormais minime.

MOUCHE DU BROU DE LA NOIX

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. Depuis 2014, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière : en 2015, un réseau de piégeage est maintenu et comprend 196 pièges en glués jaunes répartis sur 171 communes/zones, suivis par un réseau spécifique de 145 observateurs. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol observé et des communes avec captures éparées.

L'adulte est identifiable par la présence d'un point jaune caractéristique du genre *Rhagoletis* en bas du thorax, ET des ailes transparentes marquées par 3 traits noirs épais, dont le dernier est prolongé en forme de L. (Voir photos dans BSV n°21 du 21/07/2015).

Situation : Aucune nouvelle information n'est à prendre en compte par rapport au dernier numéro (voir BSV n°24 du 1er septembre 2015). Les suivis 2015 sont désormais terminés.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



FRUITS ROUGES

D. SUZUKII SUR FRUITS ROUGES

Situation : Pour rappel, seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés. A Roussillon (38), 5 mâles ont été capturés le 7 septembre, 24 mâles le 14 septembre.

Analyse de risque et prophylaxie : **Nous sommes toujours dans la période à risque d'attaque. Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :**

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter de vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*
- ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- **Maintenir un enherbement bas et aérer au maximum la culture. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité**
- Récolter les fruits avant la sur-maturité. Les fruits infestés sur le plant ou tombés au sol sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

TOUTES ESPECES

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Biologie : Cf. BSV n° 22 du 04/08/2015

Situation : Un suivi hebdomadaire est en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. Aucune capture n'a été observée les 7 et 14 septembre.

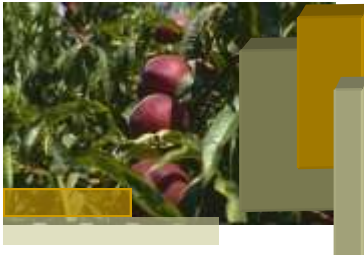
Analyse de risque : L'installation de la mouche méditerranéenne peut être favorisée par des conditions chaudes et sèches dans notre région. **Il existe un risque d'attaque sur fruits en cas de vol de l'insecte** détecté par piégeage.

XYLELLA FASTIDIOSA

La présence de cette bactérie polyphage et qui a causé en Italie la perte de milliers d'hectares d'oliviers, a été détectée pour la première fois en France, dans le Sud de la Corse, à partir d'un échantillon de Polygala à feuilles de myrte prélevé le 20 juillet. Des mesures de lutte ont été mises en place conformément à la Décision européenne du 18/05/2015 qui encadre la surveillance de cet organisme réglementé. La souche détectée en Corse est différente de celle présente en Italie. Pour en savoir plus, consultez la page :

<http://agriculture.gouv.fr/en-savoir-plus-sur-la-sous-espece-de-xylella-fastidiosa-detectee-en-corse>

En Rhône-Alpes, en cas de symptômes suspects, contactez les correspondants observateurs du réseau Fredon/Fdgdon chargés de centraliser les signalements. **Pour obtenir les coordonnées des référents, consultez la page :** <http://www.fredonra.com/filiere-agricole/arboriculture/xylella-fastidiosa/>



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, **Président du Comité Régional d'Epidémiologie**

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, **Chambre d'agriculture de la Drôme**

Analyse de risque et Rédaction : Tony COUANON—FDGDON 26

Comité de validation : **Chambre d'agriculture de la Drôme, SRAL Rhône-Alpes**

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, Earl les Vergers du Puits, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovapro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA.

Ce bulletin sera produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.